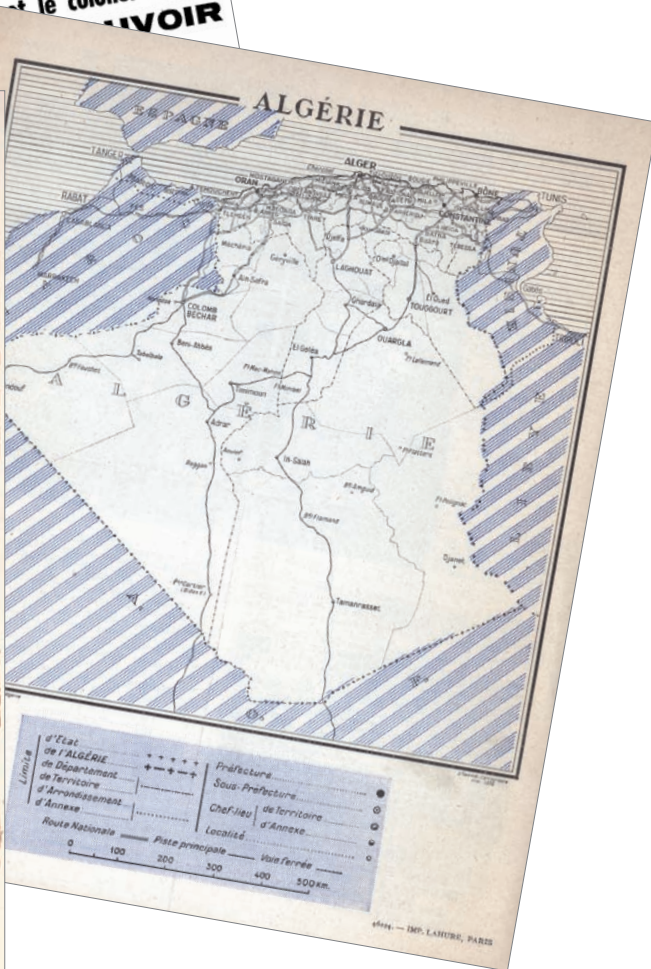


1954-1962

La guerre d'Algérie

Alain Trogneux





La guerre d'Algérie

1954-1962

Alain Trogneux,
professeur au service éducatif

avec la collaboration des Archives départementales.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME
61, rue Saint-Fuscien
80000 Amiens
Téléphone : 03 22 71 86 00
Télécopie : 03 22 92 16 98
archives@cg80.fr

Les documents figurant dans ce *TDS*
proviennent dans leur grande majorité
des fonds des Archives départementales de la Somme.

ISSN 0769-5799

© Archives départementales de la Somme, Amiens, 2002.

Tous droits de traduction et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. » (Article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle. Loi n° 92-597 du 1er juillet 1992). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. Le Code de la propriété intellectuelle n'autorise, aux termes des alinéas 2° et 3° a de l'article L. 122-5, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective [...] » d'une part, et d'autre part, que « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées ».

Avant-propos

La guerre d'Algérie a pris fin il y a quarante ans, mais les passions ne sont pas vraiment éteintes : bilan de la manifestation du 17 octobre 1961, célébration du 19 mars 1962, usage de la torture, drame des Harkis, tout est prétexte à raviver les blessures et à susciter le scandale sur la période de 1954-1962.

La guerre d'Algérie a longtemps refusé de porter son nom : « événements », opérations de maintien de l'ordre, pacification... Guerre coloniale, guerre fratricide, guerre civile ou guerre de libération, elle a marqué à jamais l'esprit et la mémoire de plus de deux millions de jeunes soldats qui ont eu « *20 ans dans les Aurès* ».

Elle a par ailleurs profondément marqué l'évolution politique de notre pays. Comme la III^e République était issue de la défaite de 1870, et la IV^e, de la Seconde Guerre mondiale, la V^e naît en effet de la guerre d'Algérie.

Ce numéro de *TDS* n'a pas la prétention de faire le point de la connaissance historique sur le sujet. Il constitue une simple « mise à jour » à travers certains documents d'archives accessibles au chercheur, de façon à mieux connaître les implications de la guerre d'Algérie sur le territoire national et ici, à l'échelle départementale.

Table des matières

Avant-propos	3
Une guerre coloniale	5
Une guerre civile	18
Bibliographie	30

Une guerre civile

Les gouvernements successifs de la IV^e République ont beau engager le contingent, couvrir la pratique de plus en plus systématique de la torture et même s'assurer la maîtrise militaire sur le terrain, ils ne peuvent empêcher les progrès de la cause nationaliste et la lassitude de l'opinion publique métropolitaine.

La guerre d'Algérie provoque en mai 1958 une crise de régime et le retour au pouvoir du général de Gaulle. Après plusieurs hésitations, celui-ci entame des négociations avec le FLN, ce qui provoque la fureur des Pieds-Noirs et l'hostilité d'une partie de l'armée, qui se révolte lors du putsch d'avril 1961. Les attentats de l'OAS en Algérie puis en métropole amènent le régime à durcir la répression.

Le 17 octobre 1961, la police parisienne se livre à de terribles « ratonnades » sur des manifestants algériens. Le 8 février 1962, il y a huit morts au métro Charonne.

Le 18 mars 1962, la signature des accords d'Évian conduit à l'indépendance de l'Algérie, reconnue le 3 juillet, qui précipite l'exode des Pieds-Noirs vers la métropole et abandonne les Harkis à un triste sort.

SOUS-PREFECTURE
AMIENS
17 JUIN 1956
PERSONNE 150488

Les habitants d'Albert, parents de
soldats ou de rappelés en Algérie, jeunes
menacés d'un départ prochain, hommes
et femmes angoissés par les mesures
militaires qui ne peuvent qu'aggraver
la guerre,
réunis à ALBERT, le 5 juin 1956,
demandent au gouvernement
le cessez le feu immédiat en Algérie,
le retour de nos soldats et l'ouverture
de négociations rapides pour le règlement
pacifique de toutes les questions d'Algérie
et d'Afrique du Nord.

POUR LA PAIX EN ALGÉRIE !

Le sang coule en **ALGÉRIE**. Permettez-vous qu'une nouvelle guerre **d'INDOCHINE** s'engage là-bas pour se terminer par de nouveaux **DIEN-BIEN-PHU ?**

Chaque jour des jeunes sont rappelés, chaque jour des jeunes meurent.

L'accroissement des charges militaires compromet l'économie du pays et interdit les réformes sociales nécessaires. L'aggravation de la situation est exploitée par les ennemis de la République qui veulent instaurer la dictature.

Il ne faut pas que le gouvernement cède aux pressions réactionnaires et colonialistes : la majorité du peuple français réclame des négociations en vue d'un **"CESSEZ-LE-FEU"**.

**POUR RETABLIR LA PAIX EN ALGERIE !
POUR SAUVER LA REPUBLIQUE !**

Vous viendrez entendre

**Le JEUDI 31 MAI à 20 h. 30
au Cirque d'Amiens**

Sous la Présidence de Louis LEBEL (Ligue des droits de l'Homme)

ORATEURS :

Robert BARRAT de "Témoignage Chrétien"
Claude BOURDET de "France-Observateur"
Jean DANIEL de "l'Express"
Jean DRESCH Professeur à la Sorbonne Collaborateur de "l'Humanité"
Jean GUIGNEBERT de "Libération"
Gilles MARTINET de "France-Observateur"

SOUS LE PATRONNAGE DE :

THUILLIER, Maurice BOUCHER (C.G.T.)	M ^{me} V ^{ve} LEMAIRE (U.F.F.)
Bernard ANDRÉ, Louis LEBEL (Ligue des droits de l'homme)	M ^{me} CARON (Veuves de Guerre)
FÉCAN (A.R.A.C.)	DENIS, Professeur au Lycée
Jules CHOQUET (Libre Pensée)	DESCAMPS, Professeur à l'école de pharmacie
LUCAS (Comité de Front Populaire)	CERISIER, professeur
LAMPS, Député	JARRY (U.J.R.F.)
DUJARDIN (Conseiller Général P. C. F.)	GOGOIS, architecte
M ^{me} BAUDUIN et JALLAT Professeurs au lycée de filles	KUNTZ (Mouvement de la Paix)
	PRÔT, Député, Maire de Longueau
	FERNANDEZ le Crépin de Fontinelle Comité d'Union des gauches

Services spéciaux d'Autobus à la sortie, sur les principales lignes
Imp. Huguans Pont-de-Metz

Documents 17-18. – Tracts pour la paix en Algérie, 31 mai et 5 juin 1956.

Archives de la Somme, 21 W 278.

Face aux événements d'Algérie, seule une minorité de l'opinion publique réagit. Les intellectuels catholiques et progressistes commencent à manifester. Le 31 mai 1956, la Ligue des droits de l'homme organise un grand meeting au Cirque municipal d'Amiens. Se succèdent à la tribune Jean Daniel de *L'Express*, Claude Bourdet et Gilles Martinet de *France Observateur*, Robert Barrat de *Témoignage Chrétien*, Jean Dresch de *L'Humanité*. Très vite, les discours sont interrompus par l'explosion de grenades lacrymogènes lancées par les tenants de l'Algérie française. De violentes bagarres éclatent sur la place Longueville. Du côté des communistes, qui ont pourtant voté les pouvoirs spéciaux, les pétitions circulent pour demander un cessez-le-feu et le retour des soldats.

LE RAPPORT DE M. WUILLAUME

Cependant, si les sévices furent utilisés dans de nombreux cas au cours des opérations de police effectuées depuis le 1er novembre 1954, il semble que la fréquence des cas où ils apparaissent a considérablement baissé depuis le 15 janvier, date à laquelle des instructions très fermes du préfet de Constantine furent adressées aux services de police d'avoir à y renoncer.

J'examinerai donc successivement : 1) les sévices; II) Les responsabilités; III) L'utilité, dans certaines conditions des sévices.

Différents types de torture

I. — LES SEVICES.

Voici d'après les déclarations des détenus que j'ai entendus, les sévices qu'ils subirent :

1) L'incarcération de fait, prolongée au-delà de 24 heures et jusqu'à 15 ou 20 jours.

2) Les coups avec les poings, bâtons ou cravaches.

3) La baignoire où l'individu est immergé jusqu'à la suffocation, voire jusqu'à l'évanouissement.

4) Le tuyau, du genre tuyau à gaz, relié à un robinet ou à défaut à un jerrycan ou un bidon : pieds et poings liés, bras et jambes repliés, l'individu est placé de façon que ses coudes soient à un niveau légèrement inférieur à celui des genoux; entre coudes et genoux on glisse un solide bâton. L'homme ainsi entravé est basculé en arrière et à terre sur un vieux pneu ou une vieille chambre à air où il se trouve bien calé. On lui bande les yeux, on lui bouche le nez et on introduit dans sa bouche le tuyau qui déverse l'eau jusqu'à suffocation ou évanouissement.

5) L'électricité, les extrémités dénudées de deux fils électriques branchés sur le courant sont appliqués comme des pointes de feu sur les diverses parties les plus sensibles du corps — aisselles, cou, narines, anus, verge, pied. Dans d'autre cas, chacun des deux fils est entortillé autour soit de chaque oreille, soit de chaque cheville, soit l'un autour d'un doigt et l'autre autour de la verge. Lorsqu'il n'y a pas d'électricité, on utilise celle du groupe électrogène ou des accus des postes de liaison radio.

Documents n°19-20. — La torture : l'affaire Alleg et les sévices exercés par la police d'Algérie sur des individus arrêtés.

Rapport Guillaume. Archives de la Somme, 519 PER 35 et 37 J 251.

Dès le début du conflit, certains intellectuels, tels François Mauriac ou Claude Bourdet, dénoncent l'utilisation de la torture par les forces de police. En 1957, la bataille d'Alger est l'occasion de

mettre en lumière les méthodes employées par les parachutistes. Durant l'été, le militant communiste Maurice Audin disparaît, victime de séances de torture très poussées. L'année suivante, Henri

Alleg fait une description minutieuse, dans *La Question*, des sévices qu'il a endurés.

L'affaire Henri Alleg Directeur « d'Alger Républicain »

RAPPELONS brièvement les faits : le 12 juin dernier, le directeur du journal « Alger Républicain » était arrêté par les parachutistes. L'arrestation ne fut connue que le 16 juin. Notre journal « l'Humanité » l'annonça le lendemain. Le silence se fit sur son sort... et ce n'est que le 16 juillet que « l'Huma » pouvait annoncer, seule de toute la presse, qu'Henri Alleg avait été transféré au camp de Lodi. Le 30 juillet, parvenait sa plainte et l'on sait que la publication de cette plainte a motivé la saisie de « l'Humanité ». Le gouvernement a-t-il démenti les assertions contenues dans la lettre adressée au procureur d'Alger ? Cette attitude négative de Bourges-Maunoury a entraîné un tollé presque général de la presse, réclamant des éclaircissements sur les faits révélés par leur confrère de « l'Alger Républicain ». C'est « Francs-Tireur » qui écrit : « Si une partie seulement de ces faits est exacte, une enquête et des sanctions s'imposent, non contre le journal, fut-il communiste qui les a publiés, mais contre les tortionnaires fussent-ils officiers ». Et le même journal ajoute qu'il faut « établir la vérité et faire triompher la justice ».

C'est « La Croix » qui déclare « inadmissibles pour une conscience chrétienne, les représailles collectives, les sévices exercés sur des suspects au sujet desquels on ne sait rien de précis ». Et le « Monde » note : « ou les tortures subies par M. Alleg et signalées par lui sont inexactes et des poursuites doivent être engagées, ou elles sont exactes et des sanctions doivent être prises ». Jusqu' alors le gouvernement n'a pris aucune décision ni dans un sens, ni dans l'autre. Certains journaux faisaient état de ce

que des arrêtés tels Paul Caballero et André Moine auraient été présentés au juge d'instruction. Il n'était pas question d'Henri Alleg qui serait toujours au camp Lodi où malgré la demande de ses avocats il n'a pu être mis en leur présence. Certes, l'affaire H. Alleg a pris une extension que les responsables de la répression commise sur la personne de l'intéressé n'avaient pas supposée. L'émotion ressentie en France et au-delà même de notre pays est à la base des réclamations surgies de toutes parts pour la proclamation de

la vérité. Et le journal « l'Express » écrivait : « Les autorités militaires et civiles en Algérie, le gouvernement français, la Commission de Sauvegarde se rendraient alors solidaires d'un crime, par leur refus d'agir ou par leur impuissance. Aucun journal libre, en tout cas, n'a le droit d'accepter la complicité du silence... ».

Est-ce ainsi, est-ce en approuvant ou en tolérant de semblables méthodes de justice que le gouvernement prétend s'ériger en défenseur de

(suite page 2)

Document 21. – Objectifs et méthodes du F.L.N., Algérie informations, juin 1956

Archives de la Somme, non coté.

Pendant la guerre d'Algérie, les violences du FLN sont mises en avant par les autorités françaises dans de

nombreux fascicules qu'on distribue aux appelés. Il est vrai que les atrocités sont très nombreuses : exécutions sous la forme d'éborgements, mutilations des cadavres, mains ou nez coupés.

Document 22. – Article du Courrier Picard, 17 novembre 1961.

Archives de la Somme, 812 PER.

Pour financer sa guerre le F.L.N. décide de racketter ses compatriotes de métropole en prélevant

l'impôt révolutionnaire. Ici, le 12 novembre 1961, à Amiens, un Algérien est grièvement blessé par un commando FLN parce qu'il refusait de payer sa cotisation.

OBJECTIFS ET METHODES

Pour les rebelles, deux objectifs :

- contraindre les populations musulmanes à coopérer aveuglément avec eux ;
- démoraliser les populations d'origine européenne et les conduire à fuir d'abord les campagnes puis l'Algérie.

La peur étant leur meilleur auxiliaire, leur moyen d'action est le terrorisme.

Sont exécutés sans merci, les musulmans qui ne respectent pas les mots d'ordre lancés par le F.L.N., ceux qui refusent leur contribution à la rébellion, ceux, enfin, dont les sentiments de loyalisme à l'égard de la France sont connus.

Sont massacrés sans pitié : les européens, petits cultivateurs isolés et leur famille, ouvriers des mines, des chantiers, gérants d'agence postale, gardiens de phare, singuliers représentants du colonialisme.

Sont abattus dans les villes, européens et musulmans, dont le seul tort est souvent de s'être trouvé à la portée d'une arme plus ou moins bien dirigée.

Les rebelles ont institué un « rackets » fructueux car les contribuables récalcitrants font l'objet d'exécutions sommaires. Par ailleurs, les contrevenants aux interdictions édictées par le F.L.N. sont punis. Lors de la campagne « anti-tabac » les fumeurs se virent couper les lèvres et le nez, parfois même une oreille. On comprend pourquoi la crainte des représailles a inspiré l'attitude de la grande majorité des grévistes du 5 juillet. En effet, les abstentions furent l'exception dans les villages où l'influence du F.L.N. se faisait le moins sentir.

Arrestation du commando F.L.N. qui blessa grièvement un Nord-Africain rue Saint-Honoré, à Amiens

Rappelons les faits brièvement : dimanche soir, vers 21 h. 15, un Nord-Africain, M. Ali Haddadi, 37 ans, poseur de voies, demeurant appartement 49, 110, rue Lescouvé, était grièvement blessé au ventre d'un coup de pistolet alors qu'il sortait d'un café, 136, rue St-Honoré à Amiens, où il avait joué aux cartes pendant plusieurs heures.

Quatre jours après l'attentat, les inspecteurs de la Police Judiciaire de Lille, en collaboration avec leurs collègues de la Sûreté Urbaine d'Amiens viennent d'arrêter l'auteur de cet attentat et ses complices. Il s'agit-là d'un remarquable exemple de célérité dans une enquête policière, le « milieu » à visiter étant souvent très réticent à l'occasion de pareilles affaires.

Le « tireur », Ahmed Alik, 43 ans, manœuvre au Centre Caumartin a avoué et il a même conduit les enquêteurs à l'endroit où il avait caché sous une pierre dans un terrain vague, le pistolet 7 mm. 65 qu'il avait utilisé.

Ses complices, qui guettaient avec lui la sortie de Haddadi, sont Rachid Bachta, 24 ans, ma-

nœuvre, domicilié 30, rue de la Hotoie ; Mohammed Ayachi, 20 ans, sans domicile fixe, et Mouloud Tougit, 46 ans, manœuvre, demeurant 8, rue Gérard-Magnier.

Ayachi a également reconnu les faits, mais les deux autres continuent de nier énergiquement, en dépit des charges qui les accablent.

Vraisemblablement, il s'agit d'un règlement de comptes « interne » et l'on peut supposer, sans crainte de commettre une lourde erreur, que Haddadi avait refusé de payer sa cotisation au F.L.N., les quatre hommes arrêtés étant d'ailleurs connus comme des membres actifs de cette organisation.

Quant à l'histoire de la « DS bleue », stationnée à proximité du lieu de l'attentat, il apparaît

maintenant qu'elle ne peut être retenue et que l'on a sans doute voulu distraire la police du véritable objet de son enquête.

Une voiture du même type a, certes, été arrêtée à Aniche, dans le Nord, et les enquêteurs de la P.J. de Lille continuent de s'intéresser à la situation de ses occupants — des Musulmans résidant à Amiens — puisque des attentats ont été commis ce jour-là dans la région, mais il est maintenant certain qu'elle n'a pas servi pour l'attaque de la rue Saint-Honoré.

L'état de M. Ali Haddadi, transporté au Nouvel Hôpital dans la nuit de dimanche à lundi est stationnaire ; sa blessure est, en effet, sérieuse.

C'est M. Pailhé, juge d'instruction à Amiens, qui a été chargé de cette affaire.

Document 23.

– La Voix de la France, hebdomadaire gaulliste, 20 mai 1958.

Archives de la Somme, 21 W 1.

Le 13 mai 1958, des activistes s'emparent à Alger des bâtiments administratifs pour empêcher l'investiture de Pierre Pflimlin. Le 19 mai 1958, dans une conférence

de presse, de Gaulle se présente comme un recours face aux événements. De Gaulle apparaît alors fort de son passé de libérateur de la patrie et comme le seul personnage capable de mettre fin au drame algérien. L'avènement de la V^e République est en marche.

Document 24. – Affiche du Front national pour l'Algérie française, 1960.

Archives de la Somme, 21 W 395.

Le combat pour l'Algérie française agit comme un puissant fédérateur pour les activistes d'extrême-droite qui accusent le gouvernement de trahison.

l'indépendance nationale. Après le 13 mai 1958 et son retour au pouvoir, puis son discours sur l'autodétermination du 16 septembre 1959, le général de Gaulle est considéré par eux comme un traître.

EDITION SPECIALE

LA PLAIE ROUVERTE

La Métropole a appris avec stupeur l'insurrection militaire d'Alger. Une fois encore la France ressent l'effort d'union. Une plaie s'est ouverte qui n'avait jamais été complètement éteinte. Depuis hier les heures sont lourdes des communes inquiètes.

La plaie où l'effort est toute remède du silence du soir et des méditations qui échappent, alors, aux influences de l'extérieur.

J'essaie de comprendre, pour expliquer. Mais déjà je me heurte à l'essentiel : LE PATRIOTISME QUI SURVIENT CONTRE LE PAYS ET RISQUE D'ÉLOIGNER LA PATRIE DE L'HISTOIRE MORALE DE L'HUMANITÉ EST-IL, EN SOI, UNE VERTU ?

L'immense confusion politique et la lenteur du cheminement des solutions ont créé une confusion psychologique. C'est ainsi que le fait algérien est apparu, à certains, comme l'élément déterminant des destinées extrêmes. Dans l'extrême, l'Algérie se trouvait extraite de tous les contextes de la politique internationale et demeurait le haut lieu insaisissable.

Une telle conception se fonde sur un idéal, dans un monde agité, où la réalité prévaut. Une nation se doit de composer son destin dans la plus lucide connaissance de cette réalité qui n'est pas forcément celle que l'on aurait souhaitée.

Tout rationnement soumis à l'intransigence absolue conduit aux situations faibles qui aboutissent aux épopées du désespoir.

Ce que l'on distingue mal dans la dangereuse et bouleversante aventure d'Alger, c'est le résultat concret qu'en attendent les généraux insurgés.

Il me paraît exclu qu'ils envisagent de soumettre la métropole à leur autorité, car ils n'ignorent pas qu'une insurrection ne se transforme pas facilement en révolution dans un grand pays, profondément attaché aux libertés démocratiques.

Renverser le général de Gaulle ? Mais le général de Gaulle est à Paris et non pas à Alger.

Empêcher les négociations à tout prix, même au prix du suicide ?

Veilà qui à l'examen me paraît plus vraisemblable. Il faudrait dans ce cas s'attendre à la création prochaine d'un gouvernement français provisoire de l'Algérie et du Sahara.

Où bien le G.P.R.A. saisirait l'occasion de repousser tout entretien, contestant l'autorité de Paris sur un territoire où son pouvoir est réduit. Le G.P.R.A. pourrait alors s'en remettre à l'O.N.U. et le problème algérien se trouverait définitivement internationalisé. On ne voit pas ce que gagnerait à cette opération une Algérie coupée de la métropole, sa mère nourricière.

Où bien le G.P.R.A. plus soucieux de traiter avec le pouvoir légal, accepterait des négociations. Et dans ce cas le gouvernement insurrectionnel se trouverait dans une situation d'autant plus précaire que les subides ne tarderaient pas à lui manquer.

J'essaie — sans aucune passion — de décrire les intentions créatrices qui ont pu

0,25 NF 25 francs

Le Courrier

PARIS : 28, rue de Quatre-Septembre (2^e)
TÉLÉPHONE : Michélin 17-29 et 34-82

QUOTIDIEN REGIONAL

14, r. Alphaeus-Paillet, Amiens, Tél. 71.81 (sept lignes groupées)

DIMANCHE 23 AVRIL 1961

M. KHROUCHTCHEV
ET "L'ACTE
DE BANDITISME" U.S.
à Cuba
(VOIR EN TROISIÈME PAGE)

INSURRECTION MILITAIRE A ALGER

où un triumvirat (Challe, Jouhaud, Zeller) et le colonel Godard
SE SONT EMPARÉS DU POUVOIR

neutralisant M. Buron, le résident général, et le général Gambiez

**DE GAULLE DONNE PLEINS POUVOIRS A JOXE
QUI, AVEC LE GÉNÉRAL OLIÉ, NOUVEAU COMMANDANT EN CHEF
ASSURE SUR PLACE LE RETOUR A LA LÉGALITÉ**

Document 25. – Une du Courrier Picard, édition spéciale du dimanche 23 avril 1961.

Archives de la Somme, 812 PER 159.

Le 22 avril 1961, un putsch militaire a lieu à Alger autour des généraux Challe, Jouhaud, Zeller et Salan. Le 23 au soir, de Gaulle appelle à combattre les factieux par tous

les moyens. Soldats et officiers du contingent restent loyalistes.

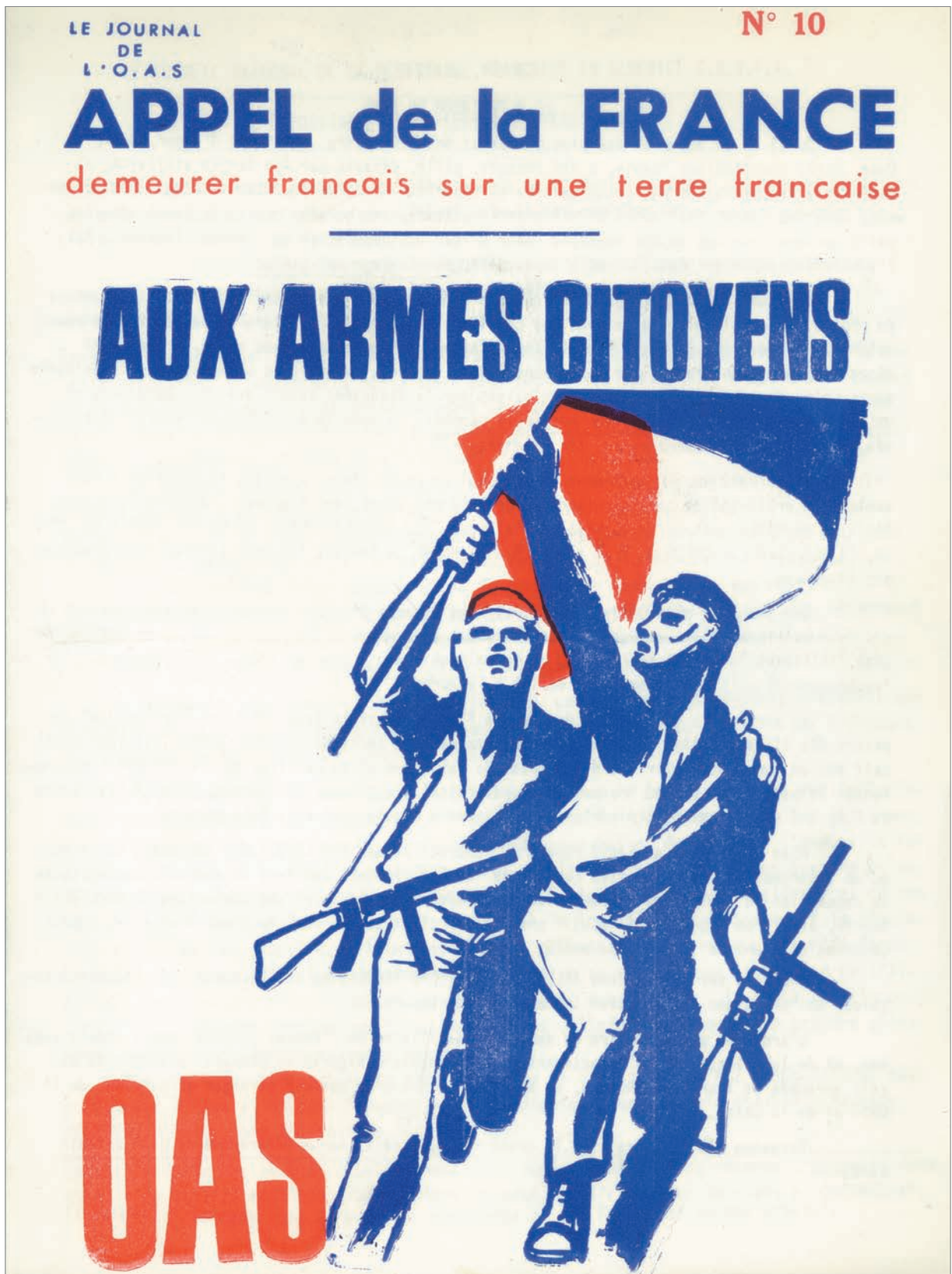
Le « quarteron des généraux en retraite » échoue dans son entreprise.

Le seul moyen de parvenir à ce résultat, poursuit l'orateur, consistait à mettre hors d'état de nuire les responsables du F. L. N. en France. La police les connaît. Mais certains d'entre eux sont presque officiellement protégés. Alors qu'il suffirait de

« Si la police doit être protégée, dit-il, en préambule, elle existe aussi et surtout pour protéger la population au péril de sa vie : c'est là son honneur et sa gloire. Elle doit, la première, respecter la loi. Or, se fondant uniquement sur des témoignages

J. D.

Le 8 février 1962, en réponse aux attentats de l'OAS, (Organisation de l'Armée secrète), plusieurs milliers de personnes à l'appel du Parti communiste se rassemblent place de la Bastille malgré l'interdiction du ministre de l'Intérieur. Des manifestants pourchassés et matraqués par la police s'écrasent contre la grille du métro Charonne. On relève 8 morts et 250 blessés. Les obsèques des victimes appartenant au parti communiste sont l'occasion d'un arrêt de travail dans tout le pays.



Document 28. – Appel de la France, *journal de l'OAS*, n° 10.

Archives de la Somme, 21 W 414.

secrète), regroupe sous la direction du général Salan, les ultras, civils et militaires, de l'Algérie française et multiplie les attentats en Algérie puis en métropole.

Née en février 1961, l'OAS, (Organisation de l'Armée

UNION SANS EXCLUSIVE ET ACTION DE TOUS LES DÉMOCRATES POUR ÉCRASER LA MENACE FASCISTE!



L'O.A.S., rejeçon de la guerre d'Algérie et du pouvoir personnel

Poussée sur le terreau de la guerre d'Algérie, l'O.A.S. est née du rassemblement des factieux civils et militaires scandaleusement épargnés par la « justice » du pouvoir gaulliste.

Les complots de janvier 1960 et d'avril 1961 furent liquidés grâce à la levée en masse de la classe ouvrière et du peuple de France, grâce au patriotisme des soldats du contingent.

Si le pouvoir l'avait voulu, il pouvait rapidement mettre hors d'état de nuire les inspireurs de ces complots.

Mais d'une part de Gaulle ne veut pas s'appuyer sur la masse des Français — qu'il considère comme des « animaux politiques ».

D'autre part, il ne peut, ni ne veut, rien entreprendre de sérieux contre les chefs factieux, civils et militaires parce que ce sont ceux-là mêmes qui ont fait le coup de force du 13 mai 1958 à la faveur duquel ils l'ont porté au pouvoir.

Voilà pourquoi les principaux instigateurs et chefs des complots successifs ont pu échapper à un châtiment mérité, s'enfuir à l'étranger ou se réfugier dans la clandestinité d'où ils ont organisé et organisent les activités criminelles du fascisme.

Ainsi est née l'O.A.S.

414.

Document 29. – Affiche
anti-OAS du PCF, janvier
1962.

Archives de la Somme, 21 W

Durant l'hiver et le
printemps 1962, le Parti
communiste organise de

nombreuses manifestations
pour s'opposer aux
exactions de l'OAS et
développe pour cela une
intense propagande.

Documents 30-31.

– Affiches en faveur du « Oui » aux Accords d'Évian.

Archives de la Somme, 23 W 16 et 37 J 54.

Le 8 avril 1962, un référendum approuve les Accords d'Évian par 90,70 % de oui (17,5 millions de oui pour 19,3 millions de votants et 27

millions d'inscrits). Après de longues et pénibles péripéties, les pourparlers de Paris ont abouti en effet aux accords d'Évian entre le gouvernement français et le FLN le 18 mars 1962. Le 19 mars, le cessez-le-feu entre en vigueur, mais les combats font encore de nombreuses victimes après cette date.



DOULLENS

Des familles de rapatriés d'Algérie sont installées à la Citadelle

AIDEZ-LES...

Ainsi que nous l'avons signalé samedi, quelque deux cents familles de rapatriés d'Algérie sont arrivées dans notre département. Pour les autorités s'en sont donc posé un délicat problème de logement de toutes ces familles représentant un millier de personnes.

C'est ainsi que la Citadelle de Doullens, qui appartient au Ministère de la Justice, a été réquisitionnée pour loger 83 de ces familles. Celles-ci sont arrivées et ont pris possession des locaux mis à leur disposition. Six cents personnes se trouvent donc rassemblées, dont trois cents enfants. Parmi ces derniers, beaucoup se trouvent en bas-âge.

C'est l'armée qui est chargée plus spécialement de ces réfugiés qui ne possèdent pratiquement plus rien. Malheureusement, elle ne peut fournir ni biberons, ni lait, ni couches, pour les enfants ni vêtements pour les femmes.

Il est donc nécessaire de venir en aide à tous ces gens qui firent et continuent de faire confiance à notre pays. C'est une œuvre sociale urgente qu'il convient de réaliser.

Rapidement, samedi matin, un comité d'accueil s'est constitué en notre ville. Ce comité d'accueil s'efforce de venir en aide aux malheureux réfugiés. Déjà, le Lion's Club a offert 200 NF en leur faveur, ce qui a permis l'acquisition de vêtements pour les jeunes enfants. D'autres organismes apporteront sans aucun doute leur aide. Il appartient aussi à nos concitoyens et aux habitants de la région de leur apporter le secours.

Les dons, notamment en linge (couches, vêtements de femmes et d'enfants, biberons, etc.) et même en espèces, ce qui permettrait l'achat du lait, sont reçus, dès maintenant, en nos bureaux et dans le hall de notre journal, 37, rue du Bourg, à Doullens.

Espérons que cet appel du comité d'accueil sera largement entendu et que ce qui put se faire dans le passé, bien souvent pour des étrangers, se réalisera pour des gens désireux de demeurer Français malgré les événements.

Documents 32. – Article de presse sur l'arrivée des rapatriés dans la Somme.

Archives de la Somme, 812 PER 171.

Durant l'été 1962, des milliers de rapatriés refluent vers la métropole. Le département de la Somme est reconnu terre d'accueil pour les Pieds-noirs, mais aussi pour les harkis, qui sont « hébergés » à la citadelle d'Amiens, à Doullens et à Poix.

DEPARTEMENT DE LA SOMME

SITUATION DES RAPATRIÉS

4 600 rapatriés dont près de 1 600 musulmans sont implantés dans le Département de la Somme au 15 février 1964, et ce principalement à AMIENS en ce qui concerne les européens.

- Le reclassement professionnel se poursuit de façon satisfaisante et au 31 janvier 1964, 62 personnes, seulement, pointaient au Service de la Main d'Oeuvre, dont 42 percevaient l'allocation de subsistance.

- Le montant des diverses prestations de retour depuis juin 1962 s'élève à 2.305.723 F.

- 41 dossiers de "Capital de reconversion" ont été ouverts dont 37 sont instruits. 203 500 F ont à ce jour versés.

- 21 dossiers de "Demande de prêt de reclassement" ont été instruits, 3 ont été rejetés et 1 est en instance. 1.453.655 F de prêts ont été accordés.

- 277 dossiers de demande de subvention d'installation (art. 24), ont été déposés, 186 ont été réglés.

159 dossiers de demande de subvention d'installation (art. 36), ont été déposés, 82 ont été réglés.

Les subventions accordées l'ont été jusqu'ici pour 1.073.250 F.

- 134 demandes d'allocations aux rapatriés âgés ont été transmises à la Caisse des Dépôts et Consignations, 63 demandes ont été rejetées.

....

- 20 demandes d'indemnités particulières ont été déposées et 6 sont en ce moment accordées.

- 14 demandes d'aide exceptionnelle aux non salariés âgés de plus de 60 ans et de moins de 65 ans ont été retenues, 3 demandes ont été rejetées.

- 16 rapatriés sont actuellement en stage F.P.A., 7 autres ont formulé une demande d'admission.

- 22 dossiers de secours exceptionnels ont été instruits dans le courant du mois de janvier 1964. 1.376 F de secours ont été accordés.

Le problème du logement des rapatriés européens a perdu de son acuité ; à l'heure actuelle 330 logements (H.L.M.) ont été attribués.

La mise en location d'un groupe H.L.M. par l'Office d'AMIENS, et d'un autre par la Société Régionale d'H.S.L.M. permettra de régler les dernières situations difficiles.

La situation musulmane reste très critique. 525 personnes vivent toujours au Centre d'accueil de DOULLENS, une importante communauté (250) s'est installée à POIX autour des anciens Sénateurs ABDELLATIF, BELKADI. Plus de 500 musulmans vivent en outre à AMIENS où les démobilisés du 22ème Tirailleur accroissent constamment le nombre des rapatriés.

Les programmes S.O.N.A.C.O.T.R.A. dits "d'urgence" ne sont toujours pas réalisés. 70 logements construits par cette Société sont encore en instance à AMIENS, accordés fin 1962, ils sont en construction depuis bientôt une année.

Le programme de 30 logements de DOULLENS n'est pas entrepris. Le programme supplémentaire d'AMIENS et celui de POIX viennent d'être refusés.

Cette situation laisse les autorités locales aux prises avec des problèmes difficiles qui étant donné l'importance et les caractéristiques de la population non logée risquent d'avoir des répercussions graves sur l'ordre public.

Documents 33-34. – Situation des rapatriés et journal Le Pied-noir en Picardie, janvier 1964.
Archives de la Somme, 43 W 13 et 1071 PER 1.

Pour les autorités s'est posé dès le départ le délicat problème du logement de ces familles, qui représentent plus de 4 500 personnes en

1964. Dès cette époque, on insiste sur le fait que « les caractéristiques de la population non logée risquent d'avoir des répercussions graves sur

l'ordre public ».

JANVIER 1964

N° 1



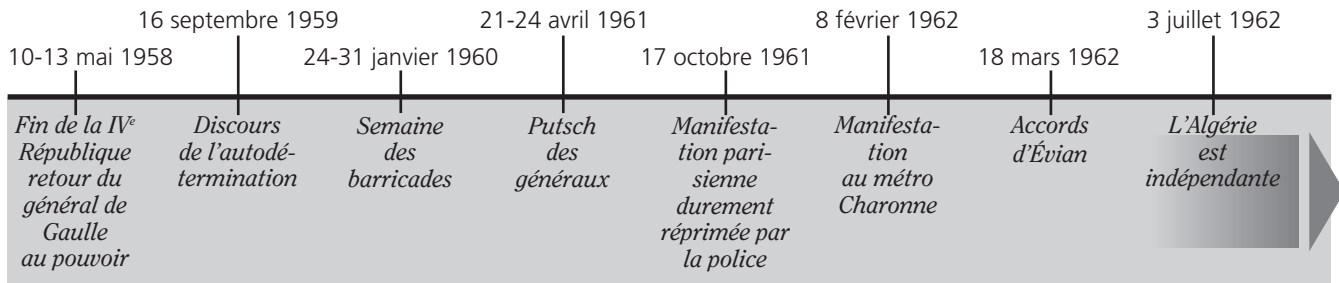
Ce numéro est servi gratuitement à tous les Membres Bienfaiteurs et Sympathisants

Association déclarée
sans but lucratif ni politique

Permanence Provisoire
20, rue Allart - AMIENS - Tél. 91.38.45

Impression et Publicité :
Imp. TREILHOU, 7, rue des Sergents
Tél. 91.60.53

Une guerre civile



Comprendre

1. Identifier les documents

- ◆ Affiche.
- ◆ Tract.
- ◆ Photographie.
- ◆ Une de journal.

2. Repérer

- ◆ Les limites chronologiques des événements.
- ◆ La propagande du FLN
- ◆ La propagande de l'armée française

3. Thèmes à aborder

- ◆ Le rôle du général de Gaulle.
- ◆ L'utilisation de la torture par les deux camps.
- ◆ Le terrorisme du FLN et de l'OAS.
- ◆ Les conséquences des Accords d'Évian.

Mots-clés

Torture

Impôt révolutionnaire

Activiste

Putsch

OAS

Rapatriés

Harkis

Étudier

1. Les prises de position en faveur de la paix, le rôle des intellectuels.
2. Quelles sont les méthodes employées par l'armée française et par le FLN ?
3. La chute de la IV^e République et le retour du général de Gaulle.
4. Les conséquences du putsch d'avril 1961.
5. L'année 1962.

Bibliographie

Ouvrages

- AGERON (Charles-Robert) [dir.], *La guerre d'Algérie et les Algériens*. Paris, 1997.
- BRANCHE (Raphaëlle), *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*. Paris : Gallimard, 2001.
- DROZ (Bernard) et LEVER (Evelyne), *Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962*. Paris : Seuil, 1982.
- PERVILLE (Guy), *La paix en Algérie*. Paris : La Documentation française, 1992.
- PERVILLE (Guy), *Pour une histoire de la guerre d'Algérie*. Paris : Picard, 2002.
- RIOUX (Jean-Pierre), *La guerre d'Algérie et les Français*. Paris : Fayard, 1990.
- STORA (Benjamin), *Histoire de la Guerre d'Algérie, 1954-1962*. Paris : La Découverte, 1993.
- THENAUT (Sylvie), *Une drôle de justice. Les magistrats dans la guerre d'Algérie*. Paris : La Découverte, 2001.
- VIDAL-NAQUET (Pierre), *La torture dans la République, Essai d'histoire et de politique contemporaine*. Paris : Maspero/Minuit, 1975 (réédité en 2001).

Revues

- La documentation photographique*, n° 8022. « La guerre d'Algérie », août 2001.
- L'Histoire*, n° 231. « Les derniers jours de l'Algérie française », avril 1999.
- Le Monde. Dossiers et documents* n°307, mars 2002.
- TDS*. « La guerre d'Algérie à la une du *Courrier Picard* », octobre 1987.

Une autre façon d'aborder l'histoire

Le service éducatif des archives départementales de la Somme

▼
Visitez le bâtiment des Archives
ancien couvent des Visitandines.

▼
Participez à un atelier
(sigillographie, cahiers de doléances, filiation, héraldique,
écriture d'une charte...) ou choisissez votre thème d'étude.

▼
Accueillez les archives
dans votre établissement en empruntant gratuitement une de nos expositions
(*Jean Moulin, Reconstruire et se souvenir dans la Somme,*
Après la Première Guerre mondiale, La tourbe...).

▼
Recevez
Textes et documents sur la Somme ou enrichissez votre collection
avec les derniers numéros parus :
n° 64 : La guerre froide
n° 65 : Entre Restauration et Révolution
n° 66 : Dans la Somme autour de la tourbe
n° 67 : De la IV^e à la V^e République
n° 68 : La ville réinventée
n° 69 : L'extrême droite
n° 70 : L'extrême gauche
n° 71 : L'administration préfectorale dans la Somme
n° 72 : La part des femmes dans la Somme
n° 73 : Picardie du littoral, un espace incertain (1450-1850)

▼
Écrivez-nous ou contactez-nous
61, rue Saint-Fuscien. 80000 Amiens
Téléphone : 03 22 71 86 00. Télécopie : 03 22 92 16 98. Mél. : archives@cg80.fr.
<http://www.cg80.fr/culture/archive>

Animateur culturel : Xavier Daugy ou Cécile Deguehegny.

Photographies de couverture :
Première de couverture : affiche de souscription en faveur de la Compagnie algérienne, 1918 ; une du *Courrier Picard* du 23 avril 1961 ; carte de l'Algérie, mai 1956.
Quatrième de couverture : photographie de manifestation du PCF, à Amiens, pour la paix en Algérie en 1956 ; affiche de l'OAS *Appel de la France*, 1961.
Maquette : Stéphane Pruvost. Réalisation : François Dumont.

Responsable de la publication : Marie-Françoise Limon-Bonnet, directrice des Archives départementales de la Somme.
Aide à la conception et saisie : Ariane Leclerc, Archives départementales de la Somme
Crédit photographique : Stéphanie Rannou, Archives départementales de la Somme.
Numérisation des images : Stéphane Crépin, Archives départementales de la Somme.

achevé d'imprimer en juin 2002 sur les presses de l'imprimerie
du centre régional de documentation pédagogique de l'académie d'Amiens
45, rue Saint-Leu, 80026 Amiens CEDEX 1
Alain Picquenot étant directeur.

Dépôt légal juin 2002.

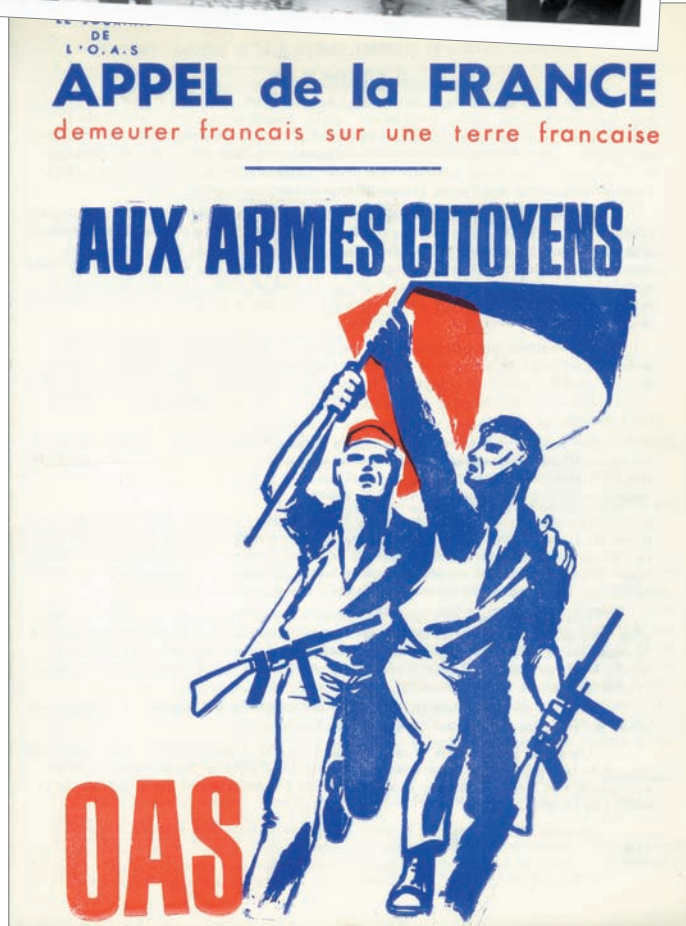
1954-1962

La guerre d'Algérie

La guerre d'Algérie a pris fin il y a quarante ans, mais les passions ne sont pas vraiment éteintes : bilan de la manifestation du 17 octobre 1961, célébration du 19 mars 1962, usage de la torture, drame des Harkis, tout est prétexte à raviver les blessures et à susciter le scandale sur la période de 1954-1962. Guerre que l'on a longtemps préféré appeler : « événements », opérations de maintien de l'ordre, pacification... Guerre coloniale, guerre fratricide, guerre civile ou guerre de libération, elle a marqué à jamais l'esprit et la mémoire de plus de deux millions de jeunes soldats qui ont eu « *20 ans dans les Aurès* ».

Elle a aussi profondément marqué l'évolution politique de notre pays. La V^e République naît en effet de la guerre d'Algérie.

Ce TDS permet de mieux connaître les implications de la guerre d'Algérie sur le territoire national et départemental.



Une guerre coloniale

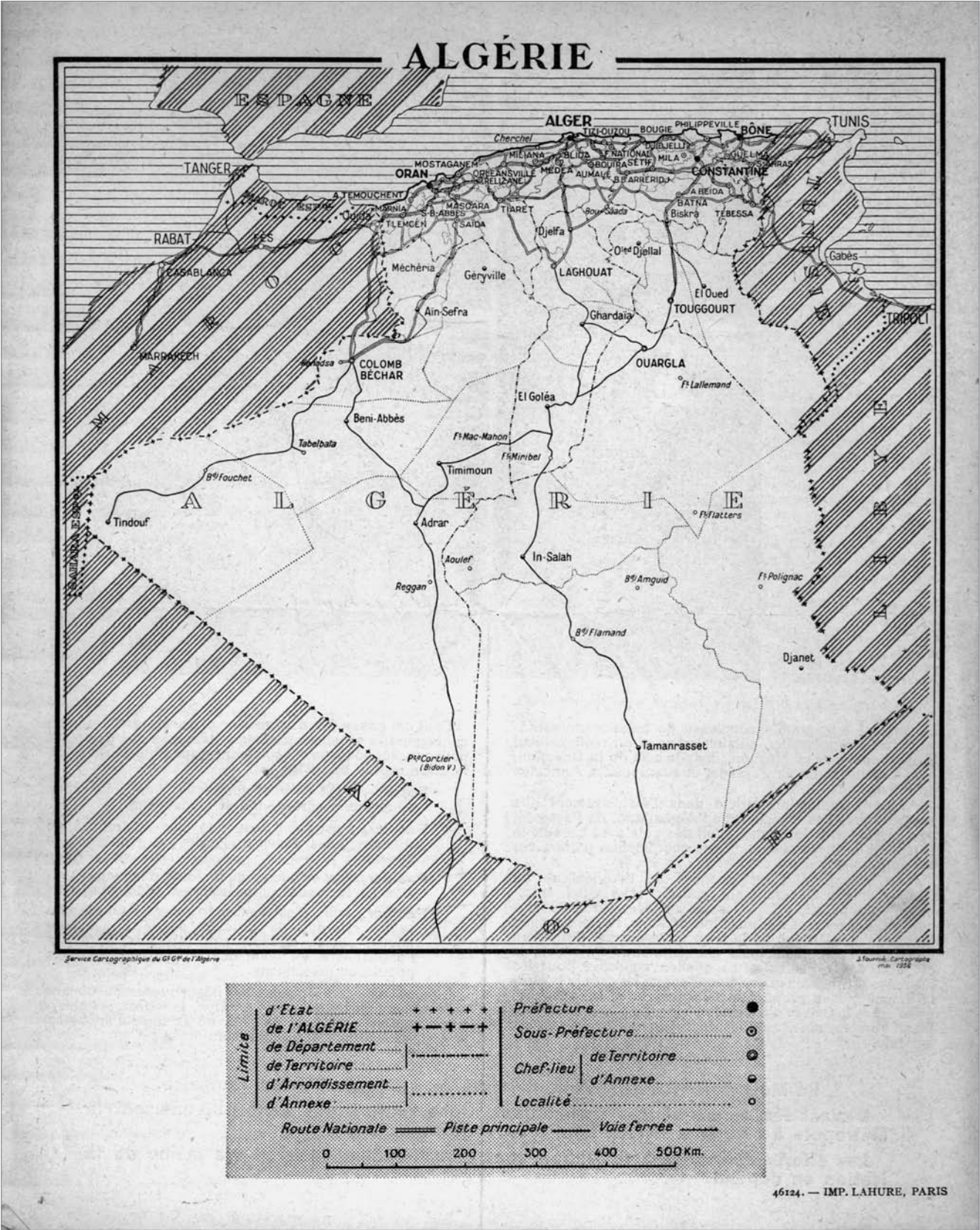
En 1830, avec la prise d'Alger, débute la conquête de l'Algérie. La France établit alors un système colonial original avec organisation en départements, mais qui sépare de fait citoyens français à part entière et indigènes.

Le 8 mai 1945, les massacres de Sétif et Guelma sont le prélude à l'insurrection du 1^{er} novembre 1954 qui embrase le pays durant huit années et conduit à l'indépendance le 3 juillet 1962.

L'attaque frontale du FLN contre le pouvoir colonial provoque l'état d'urgence puis la mobilisation sur le terrain de moyens considérables de l'armée. Enfin, l'Assemblée nationale accorde au gouvernement les pouvoirs spéciaux en Algérie.

Le gouvernement Guy Mollet, dont font partie les Picards Max Lejeune et Gilbert Jules, décide le rappel des disponibles, envoie le contingent et porte la durée du service militaire à 27 mois.

Pour faire face aux « événements d'Algérie », les forces armées françaises passent en quelques mois de 200 000 à 400 000 hommes.



Document 1. – Carte de l'Algérie, mai 1956.
Archives de la Somme, non coté.

Conquise en 1830, l'Algérie

est quatre fois grande comme la France. D'une superficie de 2 200 000 km², ce territoire connaît un découpage administratif original.

Composée de trois départements depuis 1881, l'Algérie est un pays sous-administré, dans des limites dix à douze fois plus étendues que celles de la

métropole.

Paris, le 3 Juin 1958.

NOTE

sur le problème algérien

Données essentielles -

L'Algérie comptait, au recensement de 1954, 9.300.000 habitants (8.800.000 sans les départements sahariens) dont 1.000.000 de Français d'origine européenne.

Le nombre des électeurs n'est que de 2.000.000, contre 21.000.000 dans la Métropole. D'une part, en effet, les femmes musulmanes ne votent pas et, d'autre part, la moyenne d'âge est beaucoup plus basse qu'en Métropole.

La population est très inégalement répartie. L'Algérie du Nord abrite 8.500.000 habitants, les Territoires du Sud, six fois plus vastes, 800.000 à peine. En Algérie du Nord, la densité est considérablement plus élevée dans les plaines et massifs côtiers (Kabylie notamment) que sur les hauts plateaux.

La population urbaine est estimée à 2.200.000 habitants, la population rurale à 7.100.000. Cette dernière est donc, proportionnellement, beaucoup plus importante qu'en Métropole.

POPULATION DE L'ALGERIE
(chiffres tirés du recensement de 1954)

	Population non musulmane	Population musulmane
<u>Ancien département d'ALGER sans la Kabylie -</u>		
- Département d'ALGER	359.626	716.175
- Département de MEDEA	9.242	513.566
- Département d'ORLEANSVILLE	24.163	643.575
Partie des Territoires du Sud rattachée (Djelfa nord, chiffres approximatifs)	<u>1.000</u>	<u>100.000</u>
Totaux ...	394.031	1.973.316
<u>Ancien département d'ORAN -</u>		
- Département d'ORAN	286.116	546.093
- Département de MOSTAGANEM	50.977	586.271
- Département de TIARET	20.420	287.009
- Département de TLEMCEN	27.636	347.904
Partie des Territoires du Sud rattachée (Aïn-Seïfra, Mécéria et Geryville nord)	<u>3.000</u>	<u>100.000</u>
Totaux	388.149	1.867.277
<u>Ancien département de CONSTANTINE sans la Kabylie,</u>		
- Département de CONSTANTINE	79.284	761.164
- Département de BATNA	9.643	657.952
- Département de BONE	67.367	662.505
- Département de SETIF	<u>14.361</u>	<u>520.515</u>
Totaux	170.655	2.602.136
<u>KABYLIE</u>		
- Département de TIZI-OUZOU	9.583	782.969
- Département de BOUGIE	9.236	459.453
- Département de DJIDJELLI	<u>3.552</u>	<u>271.236</u>
Totaux	22.371	1.513.658

*Document 2. - Note sur
la population de l'Algérie,
3 juin 1958.*

Archives de la Somme, 37 J 276.

À la veille de l'insurrection, l'Algérie compte 9 300 000 habitants, dont un million d'origine européenne, essentiellement rassemblés autour d'Alger, Oran et Constantine. Depuis le 20 septembre 1947, le statut de l'Algérie crée une Assemblée algérienne de 120 membres, désignés pour moitié par deux collèges électoraux : le premier rassemble 550 000 Français titulaires d'une pleine citoyenneté, le second comprend 1 450 000 Algériens de plus de 21 ans, mais les femmes en sont exclues.

*population d'origine 2 M. { 1^{er} col. 550.000
2^e col. 1 450.000*



Document 3. – Affiche de souscription en faveur de la Compagnie algérienne, 1918.

Archives de la Somme, 1 Fi 526.

Depuis la conquête de 1830, l'Algérie est française.

La transformation économique de l'Algérie fut l'œuvre essentielle de la France. L'infrastructure de base fut mise en place et développée grâce à des emprunts publics lancés sur les marchés financiers français. Cette affiche de 1918 vantant les mérites du

combattant algérien affirme la loyauté de la colonie au moment de la Grande Guerre.

Préc : 1 fr. 20

14, R. Alphonse-Paillat
AMIENS
Tél. 63-65, 63-66, 63-67
C. C. Poste 1191-92

Le Courrier

QUOTIDIEN

MARDI
15
MAI 1945

L'AGITATION HITLÉRO-FASCISTE EN ALGÉRIE

Graves émeutes dans la région de Sétif où des bandes berbères massacrent des colons

Le Ministère de l'Intérieur communique :

Le 8 mai, des bandes armées ont attaqué la population de Sétif et celle de Guelma, qui célébraient la capitulation de l'Allemagne.

Les 9 et 10 mai, les agressions se sont étendues à des villages et à des fermes isolées dans les régions de Sétif et de Guelma. L'ordre a été rapidement rétabli par les forces de police assistées de détachements de l'armée et de l'aviation.

Le nombre des victimes dépasse la centaine.

Les informations recueillies par le Gouverneur général de l'Algérie permettent de penser que les agressions ont été provoquées par des éléments du parti populaire algérien et par certains éléments du mouvement des « Amis du manifeste » qui ont lancé un ordre de grève générale pour le vendredi 11 mai. Cet ordre n'a pas été suivi et le plus grand calme n'a cessé de régner dans les départements d'Alger, d'Oran et dans la plus grande partie du département de Constantine.

Toutes les organisations démocratiques et notamment la C. G. T., le parti socialiste, les partis communistes français et algérien ont sévèrement condamné ces criminelles agressions.

Le Gouverneur général de l'Algérie a reçu des affirmations de loyalisme à l'égard de la France de nombreux groupes culturels, sportifs et corporatifs musulmans et d'un grand nombre de Français musulmans.

L'action d'une minorité d'agents provocateurs a été facilitée par les difficultés du ravitaillement en blé, dues à trois années successives de mauvaises récoltes causées par la sécheresse.

Le gouvernement provisoire de la République a fait un effort très sérieux pour améliorer le ravitaillement en blé de l'Algérie.

D'octobre à mai, les attributions mensuelles de blé à l'Algérie ont passé successivement de 41.500 à 59.000 tonnes, puis, à partir du 1^{er} mai, à 66.000 tonnes provenant de la métropole et des Etats-Unis d'Amérique.

Le nombre des rations, fixé à 6.300.000 en octobre, a été porté à 8.300.000 à partir du 1^{er} mai.

Le gouvernement veillera à la punition des coupables, réprimera toute tentative de division entre Français et Français musulmans et demeure résolu à poursuivre l'application de sa politique d'accession progressive des Français musulmans d'Algérie à la citoyenneté française, selon les principes posés par l'ordonnance du 7 mars 1944.

LE RAVITAILLEMENT DE L'AFRIQUE DU NORD

Le gouvernement communique :

Le ravitaillement de l'Afrique du Nord a fait l'objet d'un examen approfondi au cours d'une conférence interministérielle.

Dès les mois de mars et avril dernier, de nombreuses expéditions de blé ont eu lieu vers l'Afrique du Nord, la plupart sur des bâtiments français. Pour chacun des mois de mai et juin, le programme prévoit l'importation en Algérie, au Maroc et en Tunisie de 1.060.000 quintaux.

Le ravitaillement général français mettra en outre à la disposition de l'Afrique du Nord 69.000 quintaux de céréales. D'autre part, il arrivera dans le courant du mois en Afrique du Nord 510.000 quintaux de céréales provenant des Etats-Unis et actuellement en cours de voyage. Enfin, 350.000 quintaux de blé achetés au Portugal seront transportés en Afrique. Des mesures analogues seront prises pour le mois de juin.

Le gouvernement examine aussi le programme du deuxième semestre afin d'arrêter en temps utile les dispositions nécessaires.

Document 4. – Une du Courrier Picard, 15 mai 1945.

Archives de la Somme, 812 PER 1.

La guerre d'Algérie puise ses origines dans l'impossibilité des réformes au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

Les manifestations du 8 mai 1945 à Sétif et à Guelma tournent à l'émeute armée. Plus de cent Européens sont assassinés par le Constantinois. Le gouvernement provisoire du général de Gaulle procède alors à une répression impitoyable contre ceux

que la presse qualifie « d'hitléro-fascistes ». Le bilan reste inconnu : de 1 500 à 20 000 morts selon les sources...

**POUR ACCELERER LA PACIFICATION DE L'ALGERIE
M. ROBERT LACOSTE A OBTENU :**

50.000 hommes de la 52/2 rappelés dans les trois semaines

**NOS TROUPES POURCHASSENT LES REBELLES
dont le mot d'ordre demeure :
"SEMER LA HAINE ET LA PEUR"**



Des rappelés de la région parisienne viennent de débarquer à Alger de la « Ville-d'Oran ». Dès leur arrivée, la Croix-Rouge française se dépense pour leur assurer un accueil sympathique

— J'ai obtenu satisfaction, a déclaré, hier après-midi M. Lacoste, ministre résident en Algérie, en quittant l'Hôtel Matignon après une heure et demie d'entretien avec le président du conseil. Cette conversation, qui faisait suite au conseil des ministres de la matinée, avait pour objet l'envoi de renforts en Algérie. M. Robert Lacoste a confirmé qu'il avait demandé au gouvernement (et obtenu) 50.000 hommes de renfort, qui seront prélevés sur le contingent 1952-2.

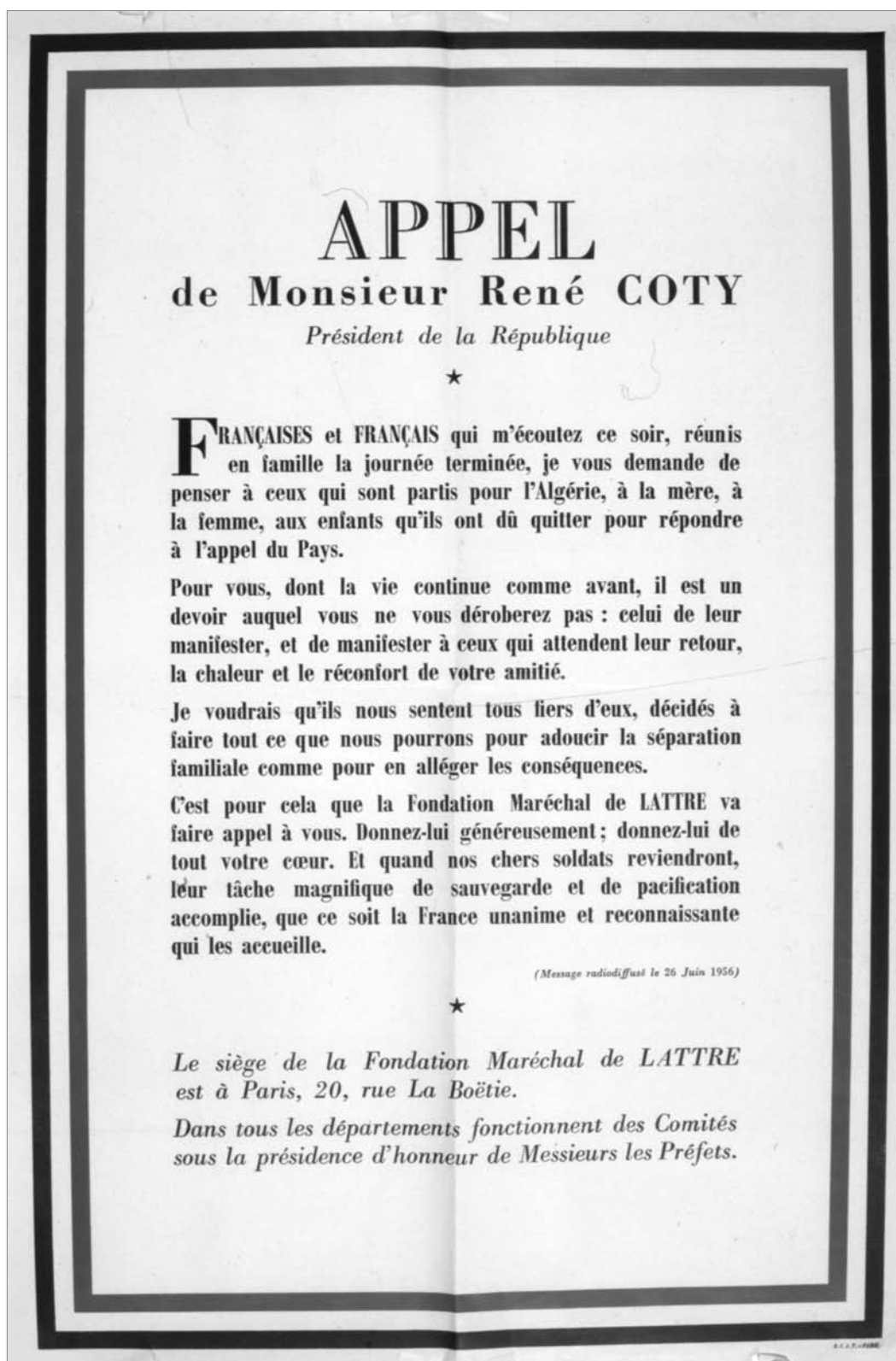
Suite page 16, col. 1.

Document 7. – Article du Parisien Libéré, 10 mai 1956.

Archives de la Somme, 37 J 276.

Pour faire face à l'état d'urgence, le gouvernement de Guy Mollet décide au printemps 1956 le maintien ou le rappel

sous les drapeaux des militaires des derniers contingents. Les forces armées passent alors de 200 000 à 400 000 hommes.



Document 8. – Appel
de René Coty, président de la République,
26 juin 1956.

Archives de la Somme,
28 W 4.

Pour soutenir le moral des soldats, le président de la République René Coty lance un appel à la radio pour collecter des fonds en faveur de la fondation De Lattre, qui se charge d'alléger les souffrances des appelés qui servent en Algérie.

Signalons enfin que dans l'après-midi du 24 Mai, 120 Rappelés de la Classe 52/2, après avoir stoppé leur convoi, ont manifesté dans quelques artères de la Ville. Ils furent reconduits à la gare par les forces de Police. Il y a lieu de souligner que la Fédération de la SOMME du P.C.F. ne peut être rendue responsable de cette manifestation qui ne remporta d'ailleurs pas la totale unanimité des Rappelés – Un fût blessé à la tête par ses camarades et cinq autres s'échappèrent du cortège pour se réfugier à la Gendarmerie.

*Documents 9-10.
– Manifestation des
rappelés à Amiens,
24 mai 1956.*

Photographie et extrait du rapport mensuel du commissaire principal d'Amiens au préfet. Archives du *Courrier Picard* et Archives de la Somme, 21 W 409.

L'envoi massif du contingent provoque des actes d'indiscipline auprès de certains appelés qui refusent de rejoindre leurs régiments. À Amiens, une centaine d'entre-eux défilent dans les rues du centre-ville avant d'être ramenés sous bonne escorte à la gare.



Document 11.

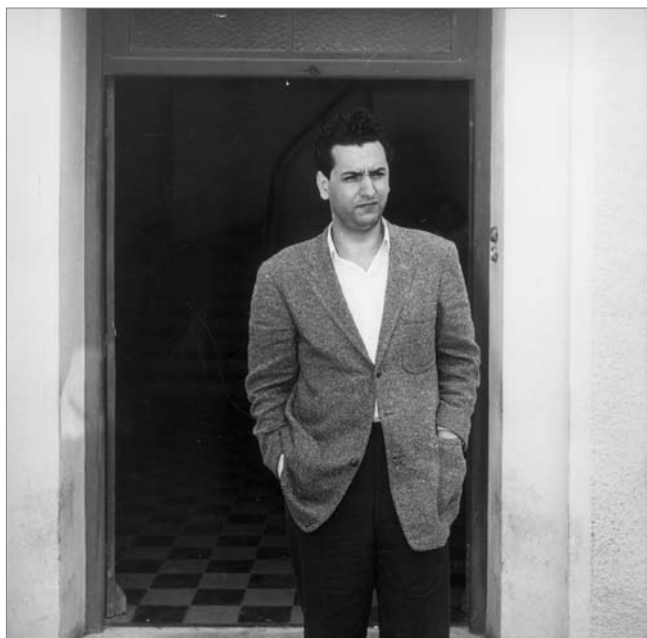
– Photographie de Max Lejeune et de Gilbert Jules.

Archives de la Somme, 37 J.

Durant cette période de durcissement de la guerre, les derniers gouvernements de la IV^e République comprennent deux ministres issus de la région. Max Lejeune est secrétaire d'État chargé des Affaires algériennes et Gilbert Jules est ministre de l'Intérieur.

*Document 12. – Caricature de Max Lejeune.*

Archives de la Somme, 37 J.



Documents 13, 14, 15.
– *Photographies de Ben-Bella, Boudiaf et Ait-Ahmed, 1956.*

Archives de la Somme, 37 J 282.

En octobre 1956, l'arrestation illégale des principaux chefs du FLN (Boudiaf, Ben-Bella et Ait-Ahmed) provoque la condamnation officielle de la France. En effet, le gouvernement Guy Mollet

déroute sur Alger l'avion qui transportait de Rabat à Tunis les principaux responsables du FLN. Ceux-ci sont arrêtés et la Tunisie et le Maroc protestent violemment.

Georges SCOMBART a trouvé la mort en Algérie

Encore un de nos jeunes qui est tombé en Algérie. Cette fois, c'est à Montdidier même que le mauvais sort s'est abattu, dans la belle et remarquable famille des Scombart, route d'Assainvillers.

Le deuxième de leurs cinq enfants, Georges, a trouvé la mort, samedi dernier, dans un accident de la route, près de Tizzin-Béchar (département de Sétif).

Les malheureux parents ont été prévenus de l'atroce nouvelle, hier, à 11 h. 30, par le docteur Marcel, maire, et son adjoint, M. Delporte.

Georges Scombart, qui est né le 23 décembre 1937, à Froissy (Oise), avait été incorporé en mars 1958, quelques mois après le retour de son frère qui avait servi dans la même région de Sétif.

Après avoir passé quatorze mois en Allemagne, Georges Scombart était dirigé sur l'Algérie il y a treize mois. Artilleur à la batterie de commandement du secteur Keratira, il comptait être libéré dans le courant du mois de juin. C'est précisément ce qu'il écrivait à ses petits frères dans une lettre datée du 29, veille de sa mort, et que le facteur leur remit juste un quart d'heure avant qu'ils n'apprennent la funeste nouvelle :

« Je crois avoir entendu dire que ma classe va être libérée entre le 5 juin et le 5 juillet, vivement la quille », écrivait-il.

Il disait aussi à ses frères sa dure vie de soldat, les nuits sous la tente, les longues interventions sur les théâtres d'opérations :

« Mais ne vous faites pas de bile, tout va très bien », ajoutait-il pour rassurer sa famille.

Georges Scombart était un excellent garçon qui avait beaucoup d'amis à Montdidier, où sa famille compte parmi les meilleurs. Avant de partir au régiment, il travaillait à l'entreprise Sauque, où la nouvelle de sa mort jeta hier la consternation.

Georges Scombart nourrissait

un projet très cher : se marier dès son retour avec Mlle Jeanette Dupont.

Nous voudrions que ceux qu'a frappé dans leur affection cette mort tragique, sentent la sympathie attristée de tous les Montdidériens, auxquels nous nous joignons pour leur présenter nos sentiments de bien sincères condoléances.



H A M

Un jeune Hamois tombe en Algérie

M. Gaston Lejeune, maire de Ham, était chargé, hier, d'une pénible mission : celle d'apprendre à M. et Mme Bernard, domiciliés rue du Vivier, que leur fils Claude Blond, soldat du contingent en Algérie, avait été tué dimanche dans un engagement au sud-ouest d'Alger.

Claude Blond était né en notre ville le 13 mars 1937. Il faisait partie du deuxième contingent de la classe 1957. Affecté au 2^e Dragons, il devait être libéré en principe dans un mois et demi.

Issu du premier mariage de sa mère, il avait trouvé auprès de M. Bernard, son beau-père, compréhension et affection.

A Mme Bernard qui a toujours su si bien soigner ses enfants et son mari, grand invalide de guerre, à M. Bernard qui fut fait chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire voici quelques semaines, aux frères et sœurs du jeune disparu, nous présentons nos plus vives condoléances.

Claude Blond était sympathiquement connu dans notre ville. Aussi pensons-nous que la nouvelle de sa mort brutale plongera tous nos concitoyens dans la consternation.

Un jeune soldat de Neuville tué en Algérie

C'est avec une douloureuse émotion que la population de Neuville vient d'apprendre la mort de l'un des siens, le parachutiste Pierre Choquet, tué en Algérie.

Ce jeune homme, qui n'avait plus que quelques mois à effectuer pour terminer son service militaire, se trouvait en opération au Nord d'Orléansville, lorsqu'il fut frappé d'une balle en pleine poitrine.

Ouvrier de culture dans la vie civile, il jouissait de l'estime générale, ses qualités de travailleur franc, consciencieux, et dévoué, lui ayant valu la considération de chacun.

En cette douloureuse circonstance, nous présentons à la famille qui a quitté Neuville, mais y conserve de nombreuses attaches, nos sincères condoléances.

Un sous-officier amiénois succombe à ses blessures en Algérie

L'adjudant Edmond Baudry, dont la famille habite à Amiens, 7, place de l'Hôtel-de-Ville, qui servait en Algérie, est décédé jeudi, des suites de blessures reçues au cours d'une opération dans la région de Souk Ahras.

Le sous-officier avait sauté sur une mine. C'est M. Robert Verdez, adjoint au maire, qui eut la pénible mission d'annoncer la nouvelle à l'épouse éplorée.

« Le Courrier Picard » s'incline devant la douleur de la famille du disparu et lui adresse ses bien sincères condoléances.

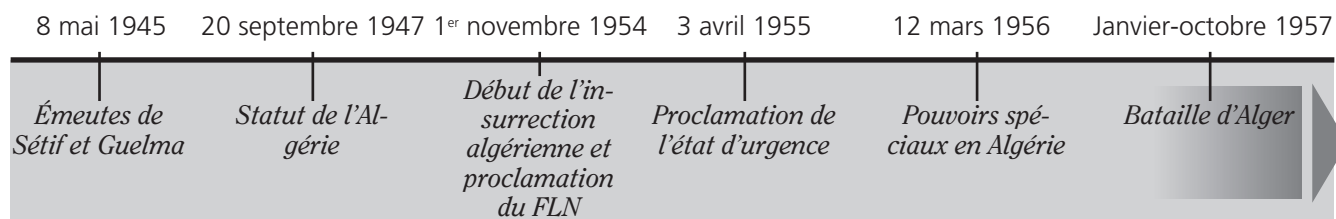
Document 16. – Articles du Courrier Picard annonçant les morts en Algérie (montage).

Archives de la Somme, 812 PER.

Officiellement, la guerre d'Algérie a tué près de 25 000 soldats, 4 500 soldats algériens engagés aux côtés des forces françaises et 4 500 civils européens.

Du côté algérien, le FLN revendique un million de morts, mais les historiens estiment les pertes entre 300 000 et 500 000 victimes.

Une guerre coloniale



Comprendre

1. Identifier les documents

- ◆ Carte.
- ◆ Affiche.
- ◆ Une de journal.
- ◆ Graphique.
- ◆ Article de journal.
- ◆ Photographie.

2. Repérer

- ◆ Les limites chronologiques des événements.
- ◆ Les principaux acteurs : Ben-Bella, Boudiaf, Guy Mollet, François Mitterrand, Max Lejeune.

3. Thèmes à aborder

- ◆ L'action des gouvernements de la IV^e République.
- ◆ L'action subversive du FLN.
- ◆ Le rôle de la presse locale.

Mots-clés

FLN

Contingent

Appelés

Rappelés

Pacification

Pouvoirs spéciaux

Pieds-noirs

Étudier

1. Retracer les grandes étapes de la colonisation de l'Algérie.
2. Quel est le statut de l'Algérie à la veille de l'insurrection ?
3. Origines et caractéristiques de l'insurrection.
4. Quels sont les moyens employés par le gouvernement ?
5. Étudier le rôle de deux ministres picards : Max Lejeune et Gilbert Jules.